

Villes et construction étatiques : Fiche de lecture

Laurence BUCHHOLZER-RÉMY, *Une ville en ses réseaux : Nuremberg à la fin du Moyen Âge*, Paris, Belin, 2006, 384 pages.

Introduction

Laurence Buchholzer-Rémy

Née en 1970, Laurence Buchholzer-Rémy (LBR) est maître de conférences en histoire médiévale à Strasbourg. Ce livre est issue de sa thèse de doctorat, soutenue en 2001, sous la direction de Denis Menjot.

Le livre est consacré à la ville de **Nuremberg** à la fin du Moyen Âge. Nuremberg est située en **Franconie** (Nord-Ouest du Land de Bavière actuel), une région du Sud de l'Allemagne, située entre le Main et le Danube. La Franconie forme un « territoire politique éclaté où **s'imbriquent** les possessions de princes, de cinq villes impériales, de multiples comtes et barons et de chevaliers à foison » (p. 12). Nuremberg est l'une des plus grandes villes d'Allemagne – on estime qu'elle compte **35 000 habitants à la fin du XV^e siècle** (Cologne en compte 40 000) – et c'est aussi une **ville d'Empire** : depuis les Hohenstaufen, elle bénéficie de **l'immédiateté**. Il s'agit d'une « espèce de ville particulière. Implantée sur le sol de l'Empire, elle a un seigneur, juge et maître qui n'est autre que le roi » (p.73). Il s'agit d'une ville dirigée par un conseil, le **Magistrat** et dont l'élite dirigeante est très largement constituée de riches marchands. Nuremberg a une place éminente dans l'Empire – dont elle est l'une des « **capitales** » –, et parmi les villes d'Allemagne. C'est cette place toute particulière que LBR cherche à comprendre. En effet, elle s'inscrit en faux face à une image qui a la vie dure, celle d'une **ville qui représente un isolat** dans le monde médiéval, une société cohérente, retranchée derrière ses murailles, dont l'identité serait synonyme d'isolement.

Cette vision se reflète dans **l'historiographie**, qui a longtemps privilégié les **monographies**. Cette pratique découle d'une lecture de certaines sources médiévales, comme les chroniques urbaines, qui mettent en avant la **fierté** d'une ville, la conscience de son individualité. LBR montre que ces récits s'inscrivent dans un contexte particulier : lorsque, **en temps de crise**, Nuremberg doit faire face aux appétits des princes qui menacent son indépendance, les textes qui font son éloge mettent en avant sa **cohérence, légitiment ses institutions**. Or d'autres sources, comme les **correspondances**, et d'autres approches, issues de la géographie notamment, permettent d'aborder l'histoire des villes **autrement que comme « la somme de leurs histoires particulières »**, (p. 6).

Les réseaux urbains

Il s'agit pour l'auteur de replacer Nuremberg dans des réseaux qui connectent entre elles différentes villes. Dès lors, le sujet pour elle n'est pas tellement Nuremberg, son histoire sociale et politique, mais bien plutôt les différents **réseaux** dans lesquelles la ville s'inscrit, la manière dont elle se positionne dans un environnement proche ou lointain et comment elle interagit avec les autres pouvoirs locaux.

La première interrogation est géographique : elle porte donc sur le semis urbain et le maillage de l'espace par les villes. Pour comprendre ce qu'est un « réseau urbain », LBR s'appuie par exemple sur la « **théorie des lieux centraux** », schéma que propose en 1933 le géographe allemand W. **CHRISTALLER**, à partir du cas justement de l'Allemagne du Sud¹. Cette théorie repose sur une **différenciation des fonctions selon les villes**.

1. **Fonctions les + élevées** → universités anciennes, grdes sociétés, adm^os régionales. 36 km de rayon
2. Villes aux **fonctions – rares et – importantes** → hôpitaux, préfetures. 21 km de rayon
3. Petites villes, bourgs, aux **fonctions fréquents** → commerce, gendarmerie, médecin. 12 km de rayon.

¹ Note de VT : ce modèle, très souvent invoqué par les géographes jusqu'à aujourd'hui, a depuis lors fait l'objet d'importantes remises en cause, donc cela peut être un point de départ pour une réflexion, mais il ne faut pas le citer comme une référence (et de d'autant moins que Christaller était un nazi convaincu).

→ **minimise la distance** permettant à tous les habitants d'accéder aux **fonctions urbaines de diffts niveaux**.

Ce schéma hexagonal, qui est une hypothèse fictive, suppose cependant un espace sans relief, sans choix politique, sans administration et surtout sans histoire, mais il fournit un guide, qui **permet de repérer, de manière quantitative et qualitative, les faits urbains**, en prêtant attention à la **diversité des fonctions**. Cependant, cette méthode de repérage est compliquée par le manque de sources pour l'histoire médiévale.

Les réseaux de villes

En revanche, la notion de « **réseaux de ville** » suppose une approche plus politique : elle « implique des **relations privilégiées et volontaires**, qui se tissent à l'intérieur du semis urbain, entre plusieurs villes, de tout niveau hiérarchique et de distance variable » (p.10). Il s'agit d'onc d'une « **communauté potentielle d'action** » dans le cadre de laquelle les villes « prennent leur destin en main ».

Il s'agit donc de prolonger l'étude des coopérations urbaines médiévales, incarnées par exemple par la Hanse ou la Décapole alsacienne et d'étudier les **ligues urbaines** dans toutes leurs dimensions, en dépassant l'idée qu'elles sont une réponse à des besoins primitifs : la défense contre un ennemi commun, le fait d'assurer sa subsistance, de se prémunir contre le brigandage. Mais LBR s'attache aussi à élargir l'étude des réseaux à des liens de moindre ampleur, plus informels : elle s'intéresse aux **coopérations du quotidien**.

Les recueils de lettres

À côté des chroniques et éloges urbains, LBR utilise principalement des recueils épistolaires, *Briefbücher*. En effet, les lettres reçues ou dépêchées par le Magistrat, gouvernement urbain de Nuremberg, sont très nombreuses (plus de 100 volumes de 100 folios), ce qui rend possible une lecture sérielle. Ainsi, l'autrice mesure la fréquence, la réciprocité des échanges, la **réurrence des formules d'adresse** etc. Elle s'appuie sur une histoire des **communications** qui emprunte à la sémiologie et fait une étude des lettres comme d'un système. Elle montre aussi comment sont réparties les lettres dans des recueils : ainsi par exemple le recueil « entre deux portes » rassemble les lettres secrètes. Elle s'intéresse à différentes thématiques, juridique, symbolique, commerciale, financière... Attentive aux **pratiques scripturales**, LBR consacre aussi un chapitre entier aux « **hommes de réseaux** », montrant comment, concrètement, ce sont des hommes, qui par leurs écrits ou leurs déplacements constituent des réseaux.

I- Réseaux urbains

A. Reconstruire des réseaux

En prenant la Franconie comme horizon d'étude, l'autrice s'attache à analyser le réseau urbain franconien.

Dans un premier temps, elle propose différents critères pour repérer et qualifier les villes, afin de reconstruire le **maillage**. L'attention à la géographie permet d'évoquer certains aspects centraux pour comprendre les relations entre les villes médiévales : l'importance des réseaux hydrographiques, la lenteur des communications, qui demandent des efforts, du temps, de l'argent. LBR teste plusieurs critères d'urbanité : le nombre d'habitants, la présence d'ordres mendiants, l'urbanisme, la mesure des sources notariales... Les villes apparaissent comme des **centralités** qui réunissent différentes fonctions, notamment des marchés, sans cependant que se dégage une stabilité du semis urbain pour toute la période.

Mais, LBR insiste l'idée développée notamment dans les années 1970 par l'historien **Erich KEYSER** : « **Une ville** est ce qui s'appelle soi-même ville ».

Ex. **Baiersdorf : une ville éphémère**. En 1353, cette localité obtient un privilège de Charles IV : elle reçoit le droit de « jouir de tous les droits, privilèges, marchés, droits de marchés, tribunaux, bâtons, potence » et prend alors le nom de « ville » ('*stadt*'). Cependant, après sa destruction en 1388, elle redevient une simple bourgade, appelée '*Fleck* ou *Markt*'. Il s'agit donc d'une ville éphémère. On voit donc que l'urbanité dépend d'une action du pouvoir central.

Ex. **Que se passe-t-il en 1388 ? La bataille de Döffingen** : elle marque un point final à une série d'hostilité qui opposent une alliance entre les villes à une coalition de princes et de chevaliers. En effet, quatorze villes impériales souabes ont créé en 1376 une ligue (Ulm, Constance, Überlingen, Ravensbourg...) dirigée contre la

politique agressive des princes de Wurtemberg et de Bavière ; mais aussi contre les **mises en gage** (= pratiques qui consistent à mettre en gage auprès d'un prince territorial une ville d'Empire, pour obtenir de l'argent, mettant en danger la pérennité de la liberté des villes), que pratique **Wenceslas** : il s'agit du fils de Charles IV de Luxembourg, qui veut succéder à son père et a besoin d'argent pour assurer son élection à la tête de l'Empire.

Or, cette coalition est interdite par la **Bulle d'or de 1356**, puisqu'elle constitue une conjuration et un contre-pouvoir politique. La Ligue est victorieuse en **1377** à la **bataille de Reutlingen**, contre Ulrich de Wurtemberg. Elle devient alors une puissance importante : Wenceslas promet de ne pas détacher les villes d'Empire ; et la ligue fusionne avec la **Ligue des villes rhénanes en 1381**. S'y adjoignent encore de nouvelles villes dans le cadre de la **Ligue de Constance en 1385**.

Une première partie de l'alliance concerne l'opposition aux Habsbourg, limitée aux Alpes et se désintègre des 1386. En revanche, la Ligue souabe s'oppose à **l'Empire et aux princes, cette fois coalisés : c'est la guerre des villes, qui dure de 1386 à 1388**. Les villes de la Ligue souabe sont défaites à **Döffingen, le 23 août 1388**.

Wenceslas interdit alors, en 1389, toutes les alliances urbaines et les villes s'allient à la paix territoriale d'Eger.

→ il s'agit d'un exemple, qui montre une tentative de la part des villes d'affirmer leur puissance, à la fois contre l'empereur et contre les princes territoriaux. Cette dynamique d'opposition est assez rare, puisque dans la période, les villes d'Empire constituent le plus souvent un relai du pouvoir royal, dont elles profitent pour obtenir une autonomie, contre les princes. Les liens privilégiés ne sont donc pas évidents.

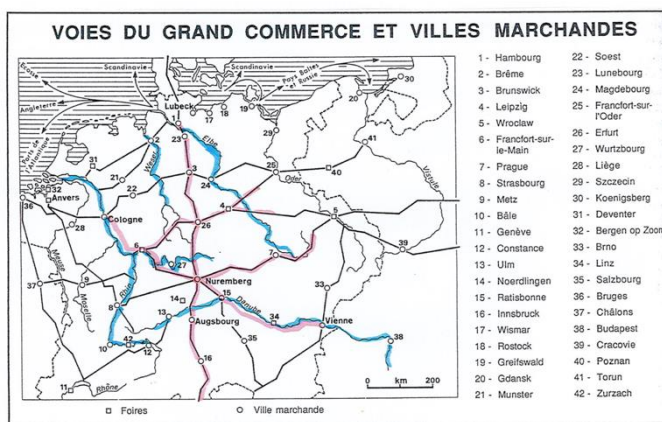
→ Les villes peuvent tenir tête aux princes, si elles se constituent en ligue.

LBR montre aussi que les réseaux urbains obéissent en partie à une certaine logique, liée à une politique d'**urbanisation** menée par les seigneurs et plus particulièrement la famille impériale des Staufen dans le cadre de la Franconie.

Ex. la politique urbaine des Staufen (1138-1254) en Franconie. Leurs biens patrimoniaux sont concentrés en **Souabe**, au Sud-Ouest de la Franconie. Or, leur stratégie d'**expansion** les mène vers l'est, en suivant des routes commerciales et royales. Ils renforcent leur emprise sur le territoire en fondant **villes et châteaux**. Ex. Nördlingen, qui avait été mise en gage est réintégrée comme ville d'Empire. Ex. En 1219, Nuremberg devient une *civitas*, par un privilège de Frédéric II.

De plus, les Staufen récupèrent par héritage des territoires à la suite de l'extinction de la lignée des comtes de Komburg-Rothenburg. Ils mènent alors une politique de **développement territorial**. Par ces **villes impériales**, situées à tous les **carrefours** routiers importants depuis la Souabe, les Staufen forment des têtes de pont fiables, pour relier leurs biens patrimoniaux en Souabe et leur héritage en Franconie.

→ un appui essentiel à la construction de la puissance d'une famille, à la fois puissance territoriale et détentrice un temps de la couronne impériale



L'importance de **Nuremberg** s'explique très largement par sa situation géographique puisqu'elle constitue un véritable carrefour. Plus que leur tracé, c'est la fréquentation des routes, associée à des passages obligés et des escortes, qui explique leur importance. Mais c'est aussi grâce au volontarisme de certaines villes commerciales, que des routes prennent leur importance, notamment sur un axe Francfort, Nuremberg, Ratisbonne. De manière générale, Nuremberg s'affirme comme un point central sur un axe qui va d'Anvers à Vienne, un autre qui va de la Baltique à l'Italie en passant par

Augsbourg et le Brenner.

B. Un paysage urbain sous la Lorgnette de Nuremberg

LBR montre comment les discours portés sur les villes voire par les villes elles-mêmes contribuent à définir la place de Nuremberg parmi les villes allemandes. Nuremberg n'hésite pas à se comparer à Rome, à Jérusalem...

Ex. la *Weltchronik* d'Hartmann Schedel. Aussi appelée chronique de Nuremberg. (cf. évoquée à pls reprises ds les cours et manuels de moderne). Publiée en 1493, par Anton Koberger, elle est ensuite rééditée, en latin et en allemand. Il s'agit d'une œuvre de grande ampleur, de plus de 600 pages, comportant de nombreuses gravures, qui sont dans certaines éditions coloriées.

Dans cette histoire des âges du monde, **la place des villes est centrale**. Les villes sont ordonnées selon leur date de **fondation** supposée : cette mention s'accompagne d'une brève notice comportant les origines mythiques, l'histoire des premiers temps, la situation géographique et leur devenir.

- « Certaines villes en Haute Souabe, tenues auparavant pour des villages **ont été ceintes dans des murs par l'empereur romain et dotées de droits urbains et de libertés bourgeoises**. » Cette citation place les villes entre **l'urbanité romaine et la nouvelle urbanité germanique**. Le lien avec le pouvoir impérial apparaît ici comme une source de prestige. Ici, l'écriture de l'histoire « manifeste l'ancrage des villes dans une entité politique plus vaste » (= lettre de cadrage)
- Nuremberg apparaît comme la première des villes franconiennes, parmi les premières villes allemandes, peu après Jérusalem et bien avant Bamberg par exemple.



Le livre comporte un **portrait de Nuremberg** qui est la seule gravure sur deux pages, folio C (le chiffre cent représentant une perfection). La représentation imite Jérusalem ou Constantinople. L'allure générale de la ville a une forme concentrique. Les campagnes, l'enceinte, les maisons et en son cœur un édifice central.

La ville est présentée **dans ses murs, dans son unité**. Elle correspond au stéréotype de la « **belle ville** » : elle a une enceinte solide et sûre, son bâti est dense et soigné. Les fortifications sont épaisses ; rien qu'au premier plan, on

aperçoit une vingtaine de tours, s'y ajoutent un pont-levis, des fossés, des murs, des canons, des piques... Les bâtiments internes sont surélevés, notamment les églises de **Saint-Sebald et Saint-Laurent**, qui sont nommées : la ville est une manifestation du sacré. On aperçoit aussi des **moulins**, signe de l'activité **économique** (les moulins à papier de celui qui a financé l'impression, Ulman Stromer), ainsi qu'une potence : la ville dispose du droit de haute-justice.

Le **château**, trône au centre de la ville et la domine. C'est peut-être une référence à une victoire fondamentale pour Nuremberg, qui a réussi à s'émanciper tout à fait des seigneurs au XV^e siècle. En effet, si la ville était **déjà une ville impériale**, elle était toujours en conflit avec ses **anciens seigneurs**, les burgraves de Nuremberg, de la famille **Hohenzollern**, devenus les puissants margraves de Brandebourg, princes électeurs. Or, en 1427, Nuremberg, était suffisamment riche et puissante pour gagner en autonomie et racheter des droits, des offices et le château de Nuremberg, qui appartenaient toujours aux burgraves.

La **dimension impériale** est aussi bien présente : les blasons impériaux se retrouvent en huit points. Il s'agit d'un rappel du lien indéfectible entre Nuremberg et le pouvoir impérial. En effet, Nuremberg la ville qui a la charge de conserver les insignes utilisés pour le couronnement impérial : en 1424, le roi Sigismond lui confie la garde des insignes et reliques impériales.

- Cette représentation, flatteuse, montre la manière dont les bourgeois nurembergeoise se montre : elle a une conscience urbaine réelle.
- elle se présente aussi comme liée au pouvoir impérial, mais indépendante vis-à-vis des princes.

LBR insiste cependant sur le fait que cette conscience urbaine n’obéit pas à un esprit de citadelle étriquée, mais témoigne d’une volonté de la part des Nurembergeois de se faire une **place dans la hiérarchie des villes**.

Ex. **La carte de 1492 d’Erhart Etzlaub**. Il s’agit d’un fabricant de compas, arpenteur juré et médecin, bourgeois de Nuremberg. Il s’inscrit dans une ville dont le dynamisme économique est lié au développement de la **mécanique** de précision, qui concerne par exemple l’imprimerie.

Il réalise des **cartes**, instruments par excellence de la maîtrise du territoire. Le Magistrat souhaite connaître les territoires, pour maîtriser le territoire, en faire un **quadrillage administratif** – et faciliter les déplacements des **marchands**, si fondamentaux pour la prospérité de Nuremberg. Nuremberg est un haut lieu de la cartographie, qui se développe en lien avec la curiosité géographique des humanistes.

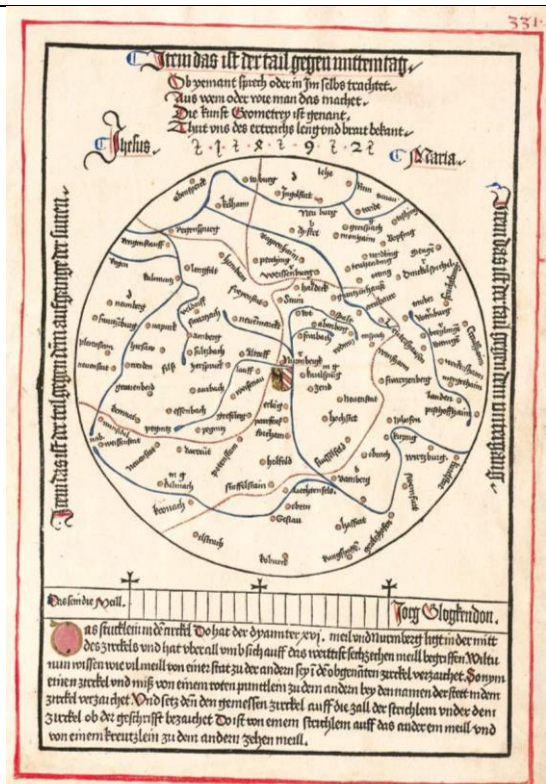
Erhart Etzlaub est connu pour avoir réalisé en 1500 une carte montrant tous les chemins qui mènent à Rome.

Mais il a aussi réalisé une **carte à moyenne échelle**², en 1492. Elle représente Nuremberg au cœur d’un semis de 100 villes, matérialisées par des ronds, au sein d’un **cercle** de 120 km de diamètre, qui présente la Franconie, d’Ingolstadt à Cobourg et de la Bohême et la Tauber. La forme ronde permet en un coup d’œil d’estimer la **distance** entre une ville et Nuremberg et de comparer ces distances. La carte est aussi **politique** : elle figure en rouge les limites des principautés et indique avec un petit ‘r’ les villes d’Empire, un petit b les ‘villes épiscopales’.

Cette carte a une **vocation pratique**, elle témoigne d’un esprit scientifique et administratif et elle est conçue pour calculer facilement des distances exactes. Elle sert aussi à **former les jeunes marchands et voyageurs** – elle fait figurer les villes où on peut faire halte – et peut aider les contemporains à s’approprier le paysage urbain franconien. Mais cette carte a aussi une valeur **symbolique**. La ville franconienne est représentée au centre d’un disque, selon un modèle de mappemonde rappelant les T dans l’O, un cosmocentrisme. Nuremberg apparaît comme au centre d’une construction parfaite.

Pour l’historien, elle donne une bonne idée du maillage urbain franconien, tel que les contemporains se le représentait.

→ Cet exemple montre comment une ville développe des outils de gouvernement et de maîtrise de l’espace. On voit un creuset urbain de la cartographie.



C. Les villes du roi

Selon l’historien allemand **Peter MORAW**, la politique d’un roi à l’égard de son royaume est **différenciée** selon les régions et les sujets. Ainsi, les « empereurs investissaient le territoire franconien de leurs pratiques et de leurs discours avec une intensité d’autant plus grande que la région était traditionnellement proche de la royauté (**Königsnähe**) » p. 71. Ces différences concernent la **présence physique du roi**, mais aussi la manière dont il communique. « Dans un Empire où gouverner restait affaire de **relations personnelles**, où les rencontres entre protagonistes passaient avant l’idée abstraite de gestion d’un territoire, les **particularismes** gardaient un rôle important. Les lois générales qui régissaient l’Empire formaient un horizon de référence consensuel, nécessaire à la vie commune ; elles n’empêchaient en rien des aménagements et arrangements locaux. »

² Note de VT : on devrait plutôt parler dans ce cas de schéma pour être rigoureux car certains historiens n’apprécient pas qu’on parle de carte pour des représentations graphiques qui ne représentent pas le relief, n’utilisent pas de système de projection, etc.

Or, la Franconie est proche de l'Empire et ce quel que soit son maître. On peut citer deux exemples.

Ex. La **Königsnähe** en Franconie et à Nuremberg.

- La Franconie est la zone la plus empruntée par les **itinéraires** de Louis IV de Bavière (1314-1347)
- Durant le règne de Charles IV, 2700 documents sont expédiés par la chancellerie impériale (1356-1365), 38% traduisent des contacts privilégiés avec les sujets des trois régions suivantes : la Franconie, le Rhin central, la Souabe.

Cette proximité se manifeste notamment par une participation des bourgeois nurembergeois au pouvoir central : certains officient parmi les grands argentiers royaux et certains ont des entrées à la cour.

Elle se manifeste aussi par une participation à l'urbanisation, via la création de villes nouvelles ou l'accord d'un nouveau statut de villes d'Empire.

- Ainsi, par exemple Charles IV qualifie Nuremberg comme « La plus agréable et la mieux placée des villes d'Empire », ce qui en fait la deuxième ville de résidence au souverain derrière Prague.

La Bulle d'or de 1356 la rend incontournable. Rappel : c'est un acte marqué du sceau impérial, promulgué en 1356 par l'empereur Charles IV. Elle organise l'élection au Saint Empire romain germanique. Elle confirme le caractère **électif** et non héréditaire du titre de roi – qui coïncide désormais avec le titre d'empereur des Romains. Elle règlemente l'élection de l'empereur à la majorité des voix parmi les **sept princes électeurs** (trois ecclésiastiques (les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne) et quatre laïques (le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg))

- Elle distingue aussi des lieux : l'élection se fait à Francfort, le couronnement à Aix-la-Chapelle, la première diète impériale à Nuremberg
- Nuremberg obtient enfin sous Sigismond la garde des insignes et reliques impériaux en 1424.

Cette relation avec le pouvoir impérial s'exprime aussi à travers des **éléments institutionnels**.

Tout d'abord, l'impôt : les villes d'Empire devaient au roi, leur seigneur direct un **Stadtsteuer**, qui représentait la base la plus sûre des finances royales – en échange, les villes sont reconnues comme protégées par le roi. Il est présenté comme habituel, payé avec régularité à des dates et selon des termes convenus. Dans les faits, la négociation est systématique : l'impôt s'adapte à l'essor économique des villes et à ses propres besoins. L'autrice est particulièrement attentive à ce dialogue.

Ex. La **mise en gage des villes impériales**. Concerne souvent celles qui ne sont pas en mesure de payer l'impôt. Mise en gage : un seigneur donne une partie de ses biens en gage à certains princes moyennant une somme d'argent qu'ils pouvaient rembourser pour le récupérer. N'étant bien souvent pas en mesure de le faire, le bien finit par appartenir définitivement aux seigneurs engagés. L'empereur met lui aussi régulièrement en gage des villes – qu'il ne récupère pas toujours. Un **tiers des 105 villes impériales** perdent ainsi ce statut entre les XIV^e et le XVI^e siècle. Le XV^e siècle est tout particulièrement marqué par cette perte des villes impériales. En effet, le roi concède souvent à des tiers, nobles et bourgeois, des droits et biens : cette perte du lien direct finit par créer la confusion sur le statut des localités concernées et tout particulièrement sur leurs contributions. Cette confusion se reflète sur les listes fiscales, très utilisées au XIII^e siècle : elles indiquent les villes indicatrices d'une hiérarchie urbaine, reconnue par le roi et admises par les villes contribuables.

Ex. **Nuremberg et l'impôt royal**. La ville de Nuremberg paie l'impôt de manière irrégulière, très largement en fonction des rois, selon qu'ils la favorisent plus ou moins. Ainsi :

- Sous Wenceslas : 1378-1400 : 2000 florins sont versés à l'empereur.
- En 1383 : la ville ne verse que les **100 florins** assignés au bourgeois nurembergeois Ulrich Prinzing et elle se fait prier pour le reste.
- Mais la ville est beaucoup plus conciliante avec Rupert de Palatinat et surtout Sigismond (1410-1437). Elle devient la **meilleure payeuse** du souverain dans la première moitié du XV^{ème} siècle. D'ailleurs, elle reçoit la consécration suprême.
- Dès 1434 : elle perçoit la moitié de l'impôt royal **pour son propre compte**, c'est-à-dire que le conseil de Nuremberg prélève l'impôt et le **verse globalement**, au titre de la communauté. Dès lors, les

administrateurs du roi n'ont pas accès aux **secrets fiscaux**. La ville en profite pour cacher ses capacités économiques réelles et se contenter au maximum de payer le **montant coutumier**.

- Frédéric III est beaucoup moins conciliant. Ainsi, Nuremberg ne verse que sporadiquement l'impôt entre 1439 et 1450.

Ensuite, les **matricules impériales**. Leur existence est attestée depuis le XIV^e siècle. Ce sont des inventaires des membres immédiats de l'Empire, des princes électeurs jusqu'aux seigneurs, des abbés aux villes. Au regard de chaque mention figurent un nombre de cavaliers et de fantassins : elles permettent d'estimer les forces de l'Empire disponibles pour l'expédition romaine du couronnement ou pour les efforts militaires généraux. Ces matricules sont incomplètes et oscillent : elles comptent entre 85 et 90 noms à chaque fois, 146 différents et seulement 50 sont récurrents. Les listes sont donc le résultat de facteurs divers qui se combinent : les listes passées, les considérations politiques, l'estimation de la richesse des uns et des autres, fondées sur les signes extérieurs de richesses. Les villes minorent souvent la somme réclamée : elles sont suffisamment puissantes, entre elle, pour ne pas se faire imposer un traitement qui ne leur serait pas favorable. Elles refusent d'être transparentes sur leurs finances si elles sont les seules parmi les immédiats à y être obligées ; elles réussissent à se défaire de cet outil qu'est la matricule, dont recommence à se servir Maximilien en 1500.

Ex. **La diète de Worms en 1495**. C'est le terminus *ad quem* du programme pour l'Allemagne. Les immédiats arrivent alors à s'entendre sur la perception du **Gemeiner Pfennig**, il s'agit d'un **denier commun, un impôt impérial extraordinaire, destiné à couvrir les besoins militaires de la guerre contre les Turcs et en Italie**. Les villes d'Empire participent ! Il y a une curie urbaine qui choisit deux représentants : Strasbourg et Augsbourg. Pour la première fois, tous les états doivent contribuer aux charges de l'Empire selon les mêmes principes : il porte sur les personnes de plus de quinze ans, s'appuie sur la capitation de base et évolue par palier, selon les fortunes, les biens mobiliers et immobiliers. Les villes obtiennent leur propre collège, à côté de celui des électeurs, princes nobles et prélats.

II- Les réseaux de villes

A. L'apprentissage de la coopération

Les villes se réunissent selon différentes modalités. 1. Elles peuvent être liées dans des réseaux lâches et informels. 2. Elles peuvent participer ensemble à des institutions de l'Empire. 3. Elles peuvent se lier entre elles dans le cadre d'associations locales, à fonction de défense de la paix ou de leurs intérêts.

Ex. **Les alliances dans le cadre des Landfrieden**. Le rôle est résumé dans une lettre de Nuremberg à Wissembourg en 1457. « Vous redoutez d'être si seuls en des temps où les **attaques sont si dures, violentes et déloyales**. [...] Nous vous conseillons amicalement de décliner les offres des princes, car ils ne se mettent pas en union et contrat avec nous pour notre intérêt, mais bien plus pour le leur et leur propre avantage. » Il s'agit d'encourager la constitution d'un réseau entre les villes et de dissuader Wissembourg de se placer sous la protection des princes.

→ Cette lettre montre l'importance de **l'écrit et des échanges épistolaires** dans la prise de conscience des villes qu'elles ont des intérêts communs à partager.

→ Très précisément, ces alliances sont une réponse à la **faiblesse du pouvoir impérial**, comme en témoigne cette citation de Johannes Bechtenhenne, légat du conseil de Francfort, qui affirme la nécessité d'une collaboration en 1445 « parce que les princes veulent faire une grande attaque commune contre les villes de tout l'Empire allemand ; s'ils avaient le dessus, les villes seraient ôtées à l'Empire ; d'autant que les princes ne craignent pas notre sire le roi, car il est **trop faible**. »

Ces coopérations prennent d'abord la forme **d'association locales pour la paix**. Les villes promulguent des édits de paix régionales (*Landfrieden*) qu'elles font reconnaître par l'empereur. Elles luttent notamment contre les bandits de grands chemins qui mettent à mal le **commerce** ou contre les guerres **privées des seigneurs**.

Les villes se prêtent réciproquement un serment : dans le périmètre de la paix elles se doivent assistance et mettent en commun les moyens de se défendre. Parfois, les villes s'allient avec des princes ou chevaliers locaux, mais toujours de sorte à être majoritaires face aux nobles.

Concrètement, un *Hauptmann* (capitaine) reçoit la délégation des **pouvoirs militaires impériaux**, il est entouré d'un conseil dont la composition reflète les rapports de force entre les villes franconiennes (Nuremberg a la moitié des sièges) : sont mis en commun, des glaives, des lances, des artilleurs, de l'argent, mais aussi tous ceux qui peuvent fournir une aide logistique : des tailleurs de pierre, des charpentiers...

→ Ces paix témoignent de **l'initiative des villes**, qui construisent ensemble, même pour quelques années seulement un droit supra-civique et **maillent un territoire commun**, prenant le **relais d'un pouvoir central défaillant**.

→ Elles sont aussi un **laboratoire de la coopération**, qui leur donne l'habitude des échanges, avec la mise en place d'institutions : un siège à Nuremberg, des délégués, des comités, des commissions de travail. Se met en place un réseau épistolaire : les villes sont averties des réunions, mais se transmettent aussi des informations (sur des déplacements suspects de troupes par exemple).

B. Coopérations urbaines et volontés supérieurs

En général, les politiques royales **favorisent et renforcent le principe même d'une entraide urbaine**, qui est utile à l'empereur dans une lutte d'influence contre les princes. Concrètement, les empereurs donnent des **privileges** à ces coopérations, les autorisant par exemple à exercer la force au nom de l'empire.

Ex. La « **Tierce-Allemagne** », c'est une expression d'**Herman HEIMPEL** pour désigner la réunion de la petite noblesse, notamment les chevaliers et les villes, qui s'émanciperaient de la tutelle des princes. Prôné par Sigismond lors de discours prononcés à Francfort et Constance en 1415 et à Nuremberg en 1433. Nuremberg prend la tête de ce projet, qui sert sa lutte contre les burgraves de Nuremberg. Elle devient l'ambassadrice du projet de Sigismond en envoyant des ambassadeurs. L'empereur la récompense en lui donnant le droit de battre monnaie, le privilège de foire et la mission de conserver les insignes.

→ L'empereur fait de Nuremberg **la vitrine et la preuve éclatante de ses bonnes intentions**.

Cependant, ce projet est un échec. Ainsi par exemple, les villes souabes décident de s'allier avec les Wurtemberg, contre l'empereur qui interdit le commerce avec les Vénitiens – car il est en lutte contre la République de Venise, sapant une des sources de leur réussite économique.

C. Les modèles du pays voisins

Les Franconiens s'inspirent de coalitions de villes dont la plus organisée est la ligue de Souabe, active au XIV^e siècle. Cf. plus haut.

Ex. L'alliance des villes d'en bas

En 1442, Nuremberg, Windheim, Wissembourg, Rothenburg, et Hall décident de fonder une alliance à l'échelle des « villes d'en bas », afin de traiter collectivement les **agressions sur les routes et les atteintes aux privilèges**, en échangeant des conseils, des informations et des armes. Ce type d'alliance a déjà existé, mais il se réalise cette fois indépendamment de la ville à la tête de la Souabe : Ulm. **Frédéric III** confirme les privilèges de cette alliance. L'alliance joue un rôle important en 1449, dans une seconde guerre des villes, qui sont en 1450 victorieuses du **margrave de Brandebourg**, notamment à la **bataille d'Hembach**. Cependant cette alliance est sans lendemain puisque le margrave de Brandebourg a réussi à rallier des villes à sa cause, comme Rothenburg. Après ce conflit princier, 1458-1463, le Magistrat inscrit sur un parchemin ce qui apparaît comme une règle d'or. On invite les générations suivantes à se souvenir de ces **trahisons**, pour ne pas reproduire les erreurs du passé. « [Les sires nurembergeois] ont bien pesé et mesuré [des] articles que nos descendants ne doivent jamais plus oublier et auxquels il vaut mieux faire attention et à inscrire en lettres capitales dorées. » Les Nurembergeois apprennent de leurs erreurs et décident de se replier sur des coopérations plus pragmatiques, moins ambitieuses, fondées sur le **voisinage et la défense du territoire**.

D. Des mots d'ordre pour l'action

LBR fait une analyse de la rhétorique des lettres qui unissent les villes. Les réseaux de villes reposent sur des discours de ralliement et des valeurs partagées qui soutiennent l'action commune. Sont invoqués le voisinage, la défense du pays, le lien impérial : elles peuvent justifier l'intervention de Nuremberg comme arbitre dans des conflits entre factions locales, comme lors d'une crise à Schweinfurt à l'hiver 1446.

Ex. La référence à la Franconie.

En 1452, une alliance locale se fait au nom des villes *en* Franconie, une appellation géographique relativement vague. L'intérêt du pays se confond avec celui des principaux centres commerciaux, puisqu'il s'agit de sécuriser les routes. La Franconie est donc un espace défini par son maillage en villes. Mais en 1495, la Diète de Worms et la propagation de la Paix perpétuelle, puis la Diète d'Augsbourg de 1500 donnent lieu à la création des *Kreise*, cercles d'Empire. La Franconie n'est pas définie par autre chose que par une liste de villes : c'est un espace réel mais aux contours flous, il correspond concrètement à un ensemble de droits et de privilèges.

III- Des réseaux informels

Pour mieux comprendre la nature des liens entre les villes LBR se penche sur les réseaux informels, les échanges fréquents hors des alliances, paix et autres diètes.

A. Amitiés et hiérarchies urbaines

Entre eux, les gouvernements urbains allaient de l'indifférence polie à l'entraide inconditionnelle que les hommes se chargeaient d'entretenir. L'étude des lettres permet de distinguer des codes d'écriture et d'adresse. Ainsi par exemple, se dessine un cercle des « amis », qui sont en fait les communautés jurées (villes ou métiers). Les grandes villes semblent partager des vertus identitaires communes. Ainsi, la « prudence » est invoquée dans l'adresse à Strasbourg et Ulm, faisant apparaître un sens urbain du discernement, de l'anticipation et de la circonspection. Mais LBR insiste : ces points communs entre les villes ne vont pas de soi. C'est bien au fur et à mesure des échanges entre les villes qu'elles prennent conscience de leurs intérêts et de leurs caractéristiques, y compris idéologiques, communes.

B. Les réseaux de correspondance

LBR analyse les lettres comme un système. Elle repère ainsi que les moments de crises voient une multiplication des échanges. Elle peut aussi classer les villes partenaires de Nuremberg selon la fréquence des échanges, elle cherche à comprendre qui sollicite le plus et qui répond. Elle peut ainsi classer les villes : les plus proches de Nuremberg sont les grandes villes impériales proches géographiquement, comme Rothenbourg ou Bamberg, viennent ensuite les petites villes impériales de Franconie, les villes libres et d'Empire. Ainsi, les villes seigneuriales ne sont jamais contactées pour les affaires extérieures, mais seulement très ponctuellement, pour des questions économiques. Enfin, les villes lointaines, sont aussi contactées : Nuremberg apparaît comme au milieu d'une toile, un nœud de communication puissant : on trouve trace d'échanges jusqu'avec Cracovie par exemple.

LBR analyse 14000 expressions qu'elle classe en trois types de champs lexicaux :

1. Le langage du compromis et de la médiation. Les villes font montre de bienveillance, c'est le ton du règlement à l'amiable.
2. Le langage judiciaire, qui prend le relais des solutions arbitrales. Le ton est plus procédurier.
3. Le vocabulaire de la communication : informer, demander, répondre, ordonner, transmettre. Rappel d'échanges oraux antérieurs, évocation des rumeurs... Nuremberg confirme sa place comme nœud de communication.

C. Conversations urbaines

Outre les questions judiciaires, les villes communiquent sur des questions économiques. L'acquisition et le respect des privilèges douaniers sont centraux.

Ex. **Les privilèges douaniers avec la ville de Liège.** Le Magistrat de Nuremberg doit verser un don annuel à la ville de Liège en échange des libertés douanières pour ses marchands. Mais les comptes municipaux montrent qu'il n'y a eu aucune dépense entre 1431 et 1436. Le registre des comptes reconnaît un retard de paiement de 43 ans. En conséquence, l'évêque de Liège mène une action de représailles contre les intérêts marchands nurembergeois. Il place le conseil devant ses responsabilités : il envoie son écoutète pour saisir les biens des marchands nurembergeois. En réponse, Nuremberg envoie une ambassade en la personne de Peter Mayer : il offre aux Liégeois des armures, un cadeau qui représente 180 livres environ. Pour garantir les paiements futurs et rétablir la confiance, il ajoute six épées, d'avance.

L'autre grand thème, c'est celui des privilèges des foires.

Ex. **Privilège de foire de 1431** : le conseil nurembergeois obtient un **privilège annuel de 24 jours**, de quoi détourner à son profit le **commerce en Haute Allemagne** (cette foire aurait lieu juste après la grande foire de Carême de Francfort). Or, cette foire aurait lieu en même temps que la **présentation des reliques impériales**, un moment où Nuremberg accueille la cour et de nombreux visiteurs. Ces dates de foire impliquent donc la présence d'une clientèle captive, attirée par **les affaires commerciales et la sainteté des reliques**. En conséquence, menacées, Francfort et Nördlingen expriment à l'empereur leur **mécontentement**. Mais le roi rassure oralement les nurembergeois, tout en accordant une concession : la foire demeure, mais elle est plus courte.
→ Ce compromis montre l'importance de la **négociation** et leur rôle du roi, **arbitre** entre des villes **concurrentes**.
→ On voit comment les **foires** sont devenues un **gage de l'importance et de la vitalité des villes**, un outil de **promotion**. Encore faut-il savoir comment faire vivre une foire, il ne suffit pas qu'elle soit autorisée.

LBR montre aussi comment les villes constituent des réseaux autour des enjeux financiers qui concernent la fiscalité ou les dettes et qui peuvent parfois être très complexes.

Ex. **opération financière de 1385.**

Cette année-là, Nuremberg est associée à la Ligue urbaine souabe. 38 villes de l'union ébauchent un plan de récupération des créances juives, validé par Wenceslas. L'empereur décide en accord avec les villes de ne pas couvrir ceux qui sont sous sa protection, les juifs de l'Empire (en échange, les villes lui donnent 40 000 florins, de quoi recouvrer ses propres dettes). La loi impériale du 2 juillet 1385, autorise les villes à s'approprier la totalité des créances contractées par des particuliers auprès des juifs établis dans leurs murs. Dès lors, les débiteurs doivent, recouvrer leurs dettes auprès du gouvernement urbain et non auprès des créanciers juifs spoliés. Cette loi ne vise cependant ni exclusivement, ni prioritairement les juifs, mais avant tout, les chevaliers et princes, une partie de la noblesse ennemie de l'Empire et des villes. Les villes suppriment les délais de paiement : les chevaliers doivent rembourser tout de suite. Cette manœuvre leur retire les fonds pour préparer une guerre et elle supprime aussi à quiconque – et surtout aux juifs – l'envie de prêter de l'argent, à des ennemis des villes et de l'Empire. Certains chevaliers doivent même renoncer à des terres et des droits parce qu'ils ne sont pas solvables. La ville d'Ulm gagne beaucoup de terres et de revenus à cette occasion.

→ les villes joignent leurs fonds et leur savoir-faire, leurs compétences financières

→ partage des techniques du pouvoir entre les villes et l'empereur

D. Des hommes de réseaux

LBR insiste sur le rôle des hommes, pour redonner une vitalité à ces réseaux. Elle étudie leur biographie et montre qu'ils sont au croisement de plusieurs réseaux : se mêlent à leur rôle **public leurs liens familiaux et personnels**.

Ex. **Bartholomaeus Neithard**. Il entre à la **chancellerie** en 1413. Il est le plus **gradé** des secrétaires municipaux de Nuremberg – il perçoit un salaire cinq fois plus élevé que son prédécesseur, ce qui montre l'importance de son rôle, au croisement de la **chancellerie et d'un travail diplomatique**. Il s'entoure de secrétaires et scribes. Son salaire lui permet de pas déroger à son milieu d'origine, **l'élite municipale d'Ulm**. Son frère Ambrosius est d'ailleurs son homologue à Ulm. Il sert les intérêts des deux villes et œuvre à leur collaboration. Ainsi, c'est lui qui en 1420 se charge de l'accueil des **délégués de la ligue souabe**.

Ex. **Nicolaus Roth**. Il est pleinement bourgeois de Nuremberg, mais sert les finances d'une autre, puisqu'il joue le rôle de facteur pour Rothenburg entre 1470 et 1584. Il est chargé d'accueillir les rothenbourgeois de passage, mais il a aussi un rôle essentiel dans le marché des rentes. Il est chargé du paiement dus aux Nurembergeois détenteurs de titres rothenbourgeois. Il vit à Nuremberg, récupère et centralise les dus. Il s'occupe aussi de la fiscalité : certains Nurembergeois possèdent des maisons et biens à Rothenburg : il fait parvenir aux contribuables leurs états fiscaux. Sur la base de ce document, il encaisse la somme pour le compte de ses employeurs.

→ Il a une position ambiguë, entre deux cités ; on voit la richesse institutionnelle de ces villes marchandes.